

Fermeture STM Boétie

La CFDT est restée vigilante malgré l'été

Début juin, la nouvelle tombait : Paris 08 PDC avait jusqu'à fin septembre pour reprendre en totalité l'activité du STM Boétie. Ainsi, nos collègues de nuit devaient se trouver un poste dans les 3 mois, au risque sinon de devoir monter contraints et forcés sur la PIC de Gonesse. Alors, Non, la CFDT n'est pas partie en vacances et est restée attentive au traitement du dossier STM. Ce dossier nous tient particulièrement à cœur puisque nous sommes, comme FO, la CFTC et la CGC, signataires de l'accord relatif aux mesures d'accompagnements.

Durant l'été, et à notre demande deux réunions de la commission de suivi de cet accord ont eu lieu (23 juin et 28 juillet). Le but : regarder avec attention les situations individuelles, faire un bilan...

■ SITUATION DU RECLASSEMENT DE NOS COLLÈGUES

Lors de la commission de suivi du 28 juillet, sur 42 collègues rattachés au STM Boétie, seuls 6 n'avaient toujours pas de souhaits bien définis. Les autres étaient soit en attente de validation de leur date de départ soit sur le départ. 10 d'entre eux ont choisi de venir sur la PIC.

Pour la CFDT : lors de ces commissions, il était important de réitérer nos demandes, notamment la non application de la dégressivité des primes. De même, aucune affectation sur la PIC de Gonesse ne doit se faire dans la contrainte. Si la PIC n'est pas choisie, elle ne doit en aucun cas être imposée. C'est surtout valable pour nos 6 collègues qui n'avaient toujours pas de souhaits le 28 juillet. Sur ces deux points, nous avons obtenu de la part de la PIC un accord de principe.

■ POSTES OFFERTS SUR P08 PDC

Suite à la bascule de l'activité du STM, 13 postes seront transférés de la PIC sur P08 PDC. Tous sont avec des prises de service à 5h. Ce qui avouons le ne facilitait pas le reclassement de nos collègues du STM. Il était donc important d'y remédier...

Pour la CFDT : lors des négociations de l'accord sur les mesures d'accompagnement STM, La Poste s'était engagée à ce que des postes à 6h et 6h30 en PDC soient créés. C'est ce qui a été fait dans pratiquement toutes les PDC. Les chefs de centre ont tous fait des efforts et ont regardé les situations individuelles des postulants. Il était donc pour nous inconcevable qu'il en soit autrement à P08. Aujourd'hui, suite à nos multiples interventions, c'est chose faite. On assiste à plus de souplesse et 3 agents du STM se sont positionnés sur des postes d'agent de tri et de cabine.

En conclusion : Oui, la CFDT est restée vigilante pendant l'été. Notamment concernant le paiement des primes ou le maintien des heures de nuit car un bug au CIGAP s'est produit. Bug qui est dû principalement à la constitution des CSRH (fusion des services RH et des CIGAP) et non pas à l'accord, comme certains voudraient le faire croire. Une prochaine réunion de commission de suivi est prévue le 30 août 2011.

La CFDT n'oublie pas pour autant les collègues de Paris 08 PDC. Comme pour les agents STM, nous veillerons à ce que la bascule de l'activité se fasse dans de bonnes conditions et ne dégrade pas leurs conditions de travail...